

Le Principal

Gramat, le 17 novembre 2017

Le Principal

à

l'ensemble des Parents d'élèves du collège La Garenne

Objet : Dispositif « Devoirs faits »

Dossier suivi par

Cyril HAMON

Téléphone

05.65.38.70.75

Fax

05.65.33.40.42

Mél.

0460565p@ac-toulouse.fr

Adresse

46500 GRAMAT

Madame, Monsieur,

Le travail personnel est important et indispensable pour la réussite de la scolarité de votre enfant. Les devoirs sont une source d'inégalité entre les enfants et pèsent souvent sur la vie de famille.

En réponse à la demande du Président de la République qui souhaite offrir à tous les élèves un accompagnement en dehors de la classe, le collège met en place dès cette rentrée scolaire, un dispositif « devoirs faits », au retour des vacances de Toussaint.

Ce dispositif a pour objectif d'aider et accompagner votre enfant dans l'apprentissage de ses leçons, revoir une leçon non comprise, réaliser les travaux demandés par ses enseignants etc.

Par petits groupes d'un maximum de 8 élèves, ce dispositif propose aux collégiens volontaires **des temps d'études** accompagnés d'un adulte - Professeurs volontaires - Assistant d'éducation - sur les heures de permanence de votre enfant.

Pour étoffer le dispositif mis en place à partir du 06/11, des parents bénévoles peuvent également se porter volontaires en s'adressant au secrétariat du collège pour prendre rendez-vous avec M. Hamon.

Par ailleurs, les professeurs, selon les besoins de votre enfant, pourront vous proposer de l'inscrire.

Toutefois ce dispositif ne peut se substituer totalement au travail à la maison.

En tant que parent d'élève, je compte sur votre collaboration et soutien pour faire comprendre à votre enfant l'intérêt d'un tel dispositif et l'inciter à y participer activement.

Les personnels volontaires se chargeront de la mise en place du dispositif auprès de votre enfant.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Principal

Cyril HAMON

